Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CEE) Nº 2837/93 DE LA COMMISSION

du 18 octobre 1993

portant modalités d'application du règlement (CEE) nº 2019/93 du Conseil en ce qui concerne le maintien des oliveraies dans les zones traditionnelles de culture

(JO L 260 du 19.10.1993, p. 5)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1914/2006 de la Commission du 20 décembre 2006	L 365	64	21.12.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1993R2837:20030120:FR:PDF